



## Règlement intérieur de la Ludothèque



### Emprunt

\*L'adhésion donne droit à un jeu par enfant plus un jeu pour la famille pour une durée de 1 mois. Ils doivent être rapportés propres, complets en bon état ; ils seront vérifiés avant que vous ne les emportiez, et au retour, nous vérifierons avec vous leur contenu.

\*Tout jeu ou jouet rapporté sale ou incomplet sera retourné à la famille. Si la pièce manquante reste introuvable, une pénalisation sera appliquée.

\*Tout jeu non rendu ou gravement détérioré sera facturé à sa valeur.

\*En cas de perte ou de vol, il sera demandé aux familles le remboursement de la valeur d'achat du jeu après déduction de **10% par an de vétusté**.

\*La Ludothèque a procédé à l'acquisition de **jeux géants en bois**. Les jeux sont utilisés lors des différentes manifestations extérieures et peuvent aussi être loués au public pour **une durée de 15 jours**.

Compte tenu du prix élevé d'achat, il sera demandé aux familles de déposer **une caution de 80 € lors des emprunts**.

#### **A la ludothèque, les usagers sont tenus de :**

\*Observer les règles élémentaires de sécurité

\*Respecter le calme

\*S'abstenir de fumer, boire et manger dans le lieu

\*Accompagner les enfants dont ils ont la responsabilité dans leurs jeux, exercer une surveillance et assurer le rangement des jeux.

\*Le personnel a pour mission d'accompagner les usagers, les conseiller, expliquer les règles de jeux et répondre à leurs demandes.

\*Toutefois, les adultes accompagnateurs restent responsables des enfants et veillent à ce que ceux-ci ne perturbent pas le bon fonctionnement du lieu.

**L'accès à la ludothèque est autorisé aux enfants seuls âgés de plus de 10 ans uniquement, après l'enregistrement de la fiche d'inscription remplie par leur responsable légal.**

✂.....

**Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.**

M &

M<sup>me</sup>.....

Adresse.....

Téléphone.....

E-mail :.....

A.....le : .....

Signature :

